

Février

20 au 24

Accès gratuit aux sentiers
Parc régional de la rivière Gently

Mars

4

Spectacle de la formation
Wooden Shapes | Plein Sud
Moulin Michel

6

Séance ordinaire du Conseil
Hôtel de ville

Gagnez à visiter la bibliothèque centrale !

Jusqu'au 25 février, visitez la bibliothèque centrale de Bécancour, trouvez un billet d'or, inscrivez-vous au *Grand concours Gagnez à visiter votre biblio!* et courez la chance de gagner un cadeau !

Les citoyens qui participeront au concours auront la chance de gagner un prix qui sera tiré au hasard parmi tous les Centriquois(es) participants. Il s'agit d'un prix bien spécial développé par l'artiste Brigitte Boisjoli pour faire rayonner la culture québécoise. Il est aussi possible de participer virtuellement au concours en visitant le grandconcoursbiblio.ca

Cette grande première québécoise vise notamment à rappeler que les bibliothèques sont des lieux vivants à (re)découvrir.



Pourquoi visiter sa bibliothèque publique ?

Les bibliothèques sont des lieux vivants et inspirants : on fréquente celles-ci pour lire, bricoler, apprendre, essayer. Elles sont animées et dynamiques!

Les bibliothèques offrent des services gratuits et des espaces accessibles à toutes et à tous : elles offrent sans discrimination des services diversifiés pour répondre aux besoins de la population en matière d'information, de culture, d'éducation et bien plus.

Les bibliothèques ont du personnel dévoué et compétent : travailler dans une bibliothèque publique, c'est avoir à cœur les relations humaines en visant l'excellence du service à la clientèle.

Appel à projets pour artistes, écrivains et organismes artistiques

Le saviez-vous? Le programme de partenariat territorial permet de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité. Il s'adresse aux artistes et écrivains professionnels ainsi qu'aux organismes artistiques dont l'adresse principale se situe notamment à Bécancour. [Plus de détails ici.](#)



PSITT!

Les projets doivent être déposés au Conseil des arts et des lettres du Québec au plus tard le 4 mai 2023.

